

Communiqué de presse

## **Rappel de produits infantiles Lactalis :**

### **E.Leclerc identifie un dysfonctionnement et demande aux clients concernés de rapporter les produits en magasin**

*Ivry sur Seine, le 9 janvier 2018* - Malgré l'application stricte du rappel de produits tel qu'il a été formulé par Lactalis en collaboration avec les autorités sanitaires, le Mouvement E.Leclerc confirme que des reliquats de produits (laits ou céréales infantiles) ont malheureusement été vendus dans certains de ses points de vente depuis le 21 décembre 2017. Les clients ayant acheté ces produits<sup>1</sup> sont actuellement appelés par les directions des magasins concernés et un numéro vert a été mis à leur disposition : **n° vert 01 71 53 51 20**. Parallèlement, l'administration compétente a été informée.

### **Consignes pour les consommateurs ayant acheté un produit concerné**

Le Mouvement E.Leclerc demande aux consommateurs s'étant procuré un ou des produits concernés par le rappel du 21 décembre de les rapporter à l'accueil de leur magasin. En cas de consommation ou de doute sur une possible consommation du produit, E.Leclerc rappelle les recommandations de la DGCCRF et de la DGS : "Les infections à *Salmonella agona* surviennent dans les 3 jours suivant l'ingestion, et provoquent un tableau de gastro-entérite avec des vomissements, une diarrhée parfois sanglante et fébrile dans la majorité des cas. L'apparition de ces signes chez un nourrisson doit conduire les familles à consulter un médecin."

### **Pourquoi des produits ont-ils été vendus après la mise en place du rappel de produits ?**

Suite à un problème identifié dans le magasin E.Leclerc de Seclin, le Mouvement E.Leclerc a procédé à un audit interne de vérification de la bonne application des mesures de retrait des produits de l'entreprise Lactalis. Si la procédure de rappel a bien été appliquée (Affichettes posées dans tous les magasins, 154 843 produits retirés des rayons depuis le 21 décembre dans l'ensemble des Centres E.Leclerc et 5 659 produits ramenés par les clients après le 21

---

<sup>1</sup> Pour trouver la liste des produits concernés par le rappel du 21 décembre 2017 : <http://www.lactalis.fr/information-consommateur/>

décembre), il apparaît que 984 produits ont malgré tout été vendus après le rappel dans plusieurs magasins.

A ce stade, il semblerait que ce dysfonctionnement soit la résultante de la succession d'informations (3 rappels de produits, sur des lots différents, ont été lancés les 2, 10 et 21 décembre 2017) et de la présence d'un des produits rappelés dans une opération commerciale qui avait été prévue depuis 3 mois (opération annulée suite au rappel du 21 décembre). Les Centres E.Leclerc procèdent à un audit des procédures afin d'identifier précisément les raisons de ce dysfonctionnement et de mettre en place les mesures correctives nécessaires.

### **Un numéro vert mis en place et les clients concernés rappelés par les Centres E.Leclerc**

Les magasins concernés ont identifié les consommateurs ayant acheté les produits et les directions des magasins les contactent actuellement individuellement. En complément des mesures d'information des clients mises en place en magasin depuis décembre, un numéro vert d'information a été ouvert. Le Mouvement E.Leclerc tient à présenter toutes ses excuses aux familles concernées et met tout en œuvre pour résoudre dans les meilleurs délais les défaillances rencontrées dans ses magasins.

**N° vert 01 71 53 51 20.**

Contact presse :  
[e.leclerc@agencebabel.com](mailto:e.leclerc@agencebabel.com)  
01 80 18 18 10

#### **A PROPOS DU MOUVEMENT E.LECLERC :**

*Avec 662 magasins et 529 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 36,57 milliards d'euros (hors carburant) en 2016. Le leadership de l'enseigne est confirmé par une part de marché de 20,4 %. Ces performances résultent d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.*